

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université de Franche-Comté - UFC**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 05/12/2023



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Alain Sauviat, Président

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de Franche-Comté, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de Franche-Comté a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts du 1<sup>er</sup> cycle était présidé par Monsieur Thierry Michot, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à l'université de Bretagne Occidentale. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Christel Beaucourt, professeure en sciences de gestion à l'université de Lille.

Le comité d'experts du 2<sup>e</sup> cycle était présidé par Monsieur Alain Sauviat, professeur des universités en économie à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Pascal Coudert, professeur des universités en pharmacie à l'université Clermont-Auvergne.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1<sup>er</sup> cycle :

M. Bertrand Cosnet, maître de conférences en histoire de l'art de l'université de Lille ;  
M. François Desprès, directeur de la mission DRH chez Malakof Médéric Humanis ;  
M. Pedro Dias Duarte, maître de conférences en langue et littérature latines à Aix-Marseille Université ;  
Mme Patricia Grassin, maître de conférences en génie électrique à l'université de Paris Nanterre ;  
M. Jean-François Guérin, professeur des universités – praticien hospitalier en biologie et médecine du développement et de la reproduction à l'université Claude Bernard Lyon 1 ;  
Mme Hélène Houisse, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Rouen Normandie ;  
Mme Annick Lassus, professeure agrégée en informatique à La Rochelle Université ;  
M. Sunny Oubelaïd, étudiant en biologie à l'université de Lorraine ;  
Mme Laetitia Pérez, maître de conférences en ingénierie des systèmes à l'université d'Angers ;  
M. Benoît Piro, professeur des universités en chimie à l'université Paris Cité ;  
Mme Mihaela Alexandra Tudor, professeure des universités en information-communication à l'université Montpellier 3 Paul-Valéry ;

Pour le comité du 2<sup>e</sup> cycle :

Mme Sophie Bourrel, maître de conférences en droit public à l'université de Lorraine ;  
M. Pascal Doumalin, maître de conférences en mécanique et génie mécanique à l'université de Poitiers ;  
M. Piérick Hudhomme, professeur des universités en chimie à l'université d'Angers ;  
Mme Pascale Larigauderie, maître de conférences en psychologie à l'université de Poitiers ;  
M. Nicolas Lunel, étudiant en médecine à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;  
M. Cédric Patin, maître de conférences en linguistique à l'université de Lille ;  
Mme Mariane Pelletier, maître de conférences en mathématiques à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;  
M. François Tsobnang, directeur fondateur chez ASTEMMA Consulting Le Mans ;

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation

Le projet de l'université de Franche-Comté (UFC) présente, en demande d'accréditation pour le prochain contrat quinquennal, une offre de formation complète avec une très large couverture disciplinaire. Cette offre compte 126 formations dont 68 en 1<sup>er</sup> cycle et 58 en 2<sup>e</sup> cycle. Elle évolue globalement peu dans ses objectifs et contenus de formation par rapport à la précédente accréditation avec un taux de reconduction des formations existantes de 95 % en 1<sup>er</sup> cycle et de 80 % en 2<sup>e</sup> cycle, mais elle comporte de nombreux ajustements à l'échelle des mentions en termes de structuration, de nomenclature, de partenariat institutionnel (co-accréditation) et de localisation géographique.

En 1<sup>er</sup> cycle, sont demandés en reconduction trois diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), 25 mentions de licence générale, quatre diplômes de formation générale (domaine Santé), 17 bachelors universitaires de technologie (BUT) correspondant à 42 parcours et 14 mentions de licence professionnelle (LP). Les modifications de mentions concernent : la licence *Sciences du langage*, qui absorbe la licence *Information-communication* ; la création de deux BUT, *Packaging, emballage, conditionnement* et *Sciences des données*, ainsi que d'un nouveau parcours au sein du BUT *Génie civil - construction durable* ; la création de la LP *Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs* et l'abandon de trois LP : *Métiers du notariat*, *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués, Véhicules : électronique et gestion des automatismes*, et *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*.

En 2<sup>e</sup> cycle, sont demandées en reconduction : 30 mentions de master (dont quatre avec changement d'intitulé) ; deux diplômes d'État (DE) d'infirmier (DE *Infirmier en pratique avancée* se déclinant en cinq mentions distinctes) ; trois diplômes de formation approfondie et un certificat de capacité (domaine Santé). Les restructurations envisagées en master consistent en des fusions et/ou des scissions. Le master *Biologie, santé* absorbe le master *Santé*. Quatre mentions du domaine Droit, économie, gestion (DEG) se divisent chacune en deux mentions séparées. Pour trois d'entre elles, la mention mère donne naissance à une mention fille : le master *Droit des affaires* donne naissance au master *Droit social* ; le master *Économie de l'entreprise et des marchés*, au master *Gestion de production, logistique, achats* ; le master *Justice, procès et procédures*, au master *Droit pénal et sciences criminelles*. La scission du master *Administration publique* aboutit à la création du master *Droit public* et du master *Politiques publiques*. Le master *Management* remplace le master *Marketing, vente* en absorbant la première année (M1) bisontine du master *Gestion des ressources humaines*. Enfin, le master *Automatique et robotique* intègre le master *Nutrition et sciences des aliments* et une partie du master *Ingénierie des systèmes complexes*, qui devient après cette scission le master *Électronique, énergie électrique, automatique*.

Globalement, le projet de l'UFC ne modifie pas l'équilibre entre les domaines disciplinaires Arts, lettres et langues (ALL), Droit, économie, gestion (DEG), Sciences humaines et sociales (SHS), Sciences, technologie, santé (STS), mais on note un renforcement du domaine Santé au sens large puisqu'il bénéficie d'une création *ex nihilo* avec la mention de master *Ingénierie de la santé* (on compte deux autres créations en STS et une en DEG), sachant que parmi les quatre formations ouvertes à la rentrée 2022, et n'ayant donc pas été soumises à l'évaluation du Hcéres dans la phase bilan, trois appartiennent également à ce domaine : le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Préparateur/technicien en pharmacie*, le DE d'*Infirmier en bloc opératoire*, (ces deux formations n'étant pas encore évaluées par le Hcéres) et le diplôme de formation générale (DFG) en *Sciences odontologiques*. Autre évolution notable, six masters précédemment portés ou co-portés par la ComUE Université de Bourgogne Franche-Comté (UBFC) sont désormais demandés en co-accréditation avec la nouvelle ComUE expérimentale Louis Pasteur, celle-ci étant également impliquée dans sept autres masters. L'université de Bourgogne, avec laquelle 13 masters étaient co-accrédités dans le précédent contrat, n'apparaît plus comme établissement en demande de co-accréditation que pour quatre d'entre eux. Enfin, le projet accroît par ailleurs le maillage territorial de l'UFC puisque l'implantation des deux nouveaux BUT est prévue dans la nouvelle antenne de Dole.

## Analyse globale

L'UFC exprime dans son projet en vue de l'accréditation du prochain contrat quinquennal une stratégie cohérente pour une offre de formation très complète, pluridisciplinaire, adaptée à son positionnement territorial, et répondant sur de nombreux points aux recommandations du Hcéres formulées dans la phase bilan. La volonté de renforcer l'appropriation de cette stratégie par toutes les composantes et leurs équipes pédagogiques s'apprécie de façon positive au regard du travail préparatoire mené au sein de la commission intercollégium et de l'élaboration d'un cadrage politique, et d'une déclinaison opérationnelle pour structurer la nouvelle offre de formation. L'établissement a dû en outre réagir très rapidement à la fin de la ComUE

Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) qui était un élément fort de l'affichage et de l'attractivité de plusieurs masters internationaux. L'extension en cours ou annoncée des partenariats internationaux et des dispositifs de mobilité étudiante, le renforcement de l'adossé à la recherche par l'intervention des enseignements-chercheurs et des chercheurs et la sensibilisation à la recherche imposée dans toutes les formations y compris celles préparant à une insertion professionnelle immédiate, le développement de l'alternance et les modalités indiquées pour assurer la professionnalisation des étudiants, l'implication des acteurs socioéconomiques dans tous les cursus et notamment dans les licences générales, tous ces engagements constituent autant de réponses aux recommandations du Hcéres et d'évolutions appelant une appréciation tout à fait favorable. L'UFC affiche surtout sa détermination d'un déploiement complet de l'approche par compétences (APC) en espérant que celle-ci favorise le développement de la formation continue grâce à la possibilité d'acquérir de façon progressive des compétences modularisées. L'UFC a également très bien pris en compte l'exigence de mieux formaliser les indicateurs nécessaires à l'évaluation de l'attractivité, de la performance et de la pertinence de ses formations. Ainsi, la production de tableaux de bord annuels, diffusés et partagés par toutes les parties concernées, permettra de positionner les formations entre elles et devrait favoriser une allocation efficace des ressources entre formations et entre secteurs disciplinaires. Ces tableaux de bord renforceront le pilotage des formations en procurant aux équipes pédagogiques les informations indispensables à leur processus d'amélioration continue dans lequel l'UFC réaffirme la place de l'évaluation des enseignements par les étudiants (en généralisant l'outil Evamaine) et le rôle essentiel des conseils de perfectionnement.

Néanmoins, le contenu de certaines fiches-projets fait craindre une adhésion limitée de plusieurs responsables de formations aux ambitions de l'établissement et une résistance au changement qui pourrait freiner la réalisation des objectifs de l'UFC. Cet écart entre les intentions de la gouvernance, le cadrage qui en découle, et ce qu'en font certaines équipes pédagogiques dans leurs fiches-projets (pourtant validées par les instances de l'UFC avant transmission au Hcéres) pourrait être source de difficultés pour une transmission efficace par la gouvernance de ses orientations dont il n'est pas toujours facile de comprendre comment les équipes pédagogiques les appréhendent et quelles modalités opérationnelles les soutiennent concrètement. On ne peut que regretter ce hiatus entre le projet déposé par l'établissement et certains projets de formations, hiatus qui atténue l'appréciation globalement positive de l'offre de formation de l'UFC.

## La politique et la caractérisation de l'offre de formation

**L'établissement affirme dans son projet d'offre de formation la volonté de renforcer l'appropriation par l'ensemble des composantes et des équipes pédagogiques de sa stratégie IRRIS (Insertion rayonnement responsabilité innovation solidarité) dont les objectifs répondent aux recommandations issues de l'évaluation du bilan des formations par le Hcéres même si plusieurs interrogations demeurent.** Les points saillants du cadrage politique de l'offre de formation diffusée par l'UFC à l'ensemble de la communauté universitaire en septembre 2022 sont clairement explicités : professionnalisation, adossé à la recherche à tous les niveaux, parcours cohérents et complémentaires, offre soutenable dans les trois dimensions humaine, bâtementaire et financière, avec pour enjeu une université pour tous, pluridisciplinaire, favorisant la réussite. Les choix effectués ont été présentés lors d'un séminaire interne en octobre 2022 puis analysés dans une commission intercollégium réunie en janvier 2023. Ce travail, inédit jusqu'alors à l'UFC, est particulièrement louable et fort du rôle nouveau et renforcé des collégiums dans la construction de la nouvelle offre de formation au regard des évaluations rendues par le Hcéres et des objectifs de mise en œuvre de la stratégie IRRIS. Même si on ne dispose pas du document de cadrage politique de l'offre de formation diffusée par l'UFC à l'ensemble des responsables de formations, on a une vision plus précise des treize items de la déclinaison opérationnelle et technique du cadrage politique, ayant donné lieu à une note de cadrage approuvée en commission formation et vie universitaire (CFVU) en février 2023. L'accent est mis de manière très explicite sur la généralisation de l'approche par compétences (APC) et sur l'engagement à suivre plus efficacement l'application du cadrage de l'offre de formation, notamment par l'instauration de réunions mensuelles de l'ensemble des directeurs d'étude (c'est-à-dire les assesseurs à la pédagogie des différentes composantes). La recherche de la cohérence et de la complémentarité des formations du premier et du deuxième cycle n'est réellement abordée qu'au travers des thématiques des laboratoires d'adossé des masters.

Ici, l'UFC affiche une volonté forte, en réponse à la disparition de la ComUE UBFC, de créer la ComUE expérimentale Louis Pasteur qui devrait co-porter avec l'UFC les masters internationaux précédemment portés par l'UBFC, en gardant les *graduate schools* existantes, mais il est encore trop tôt pour que l'on puisse apprécier le rôle qu'aura cette ComUE expérimentale dans le domaine de la formation. L'adaptation à la fin de la ComUE UBFC est différente selon les formations. Par exemple, on note une scission de la mention de master *Physique fondamentale et applications* entre l'université de Bourgogne (UB) et l'UFC, mais le maintien d'un partenariat entre l'UB et l'UFC pour la mention de master *Biologie, santé*.

Dans le même temps, l'UFC souhaite répondre au mieux aux besoins du territoire. Elle propose une extension de son maillage territorial avec l'implantation de deux BUT à Dole (nouvelle implantation de l'UFC), au sein de

l'institut universitaire de technologie (IUT) Besançon-Vesoul, mais aussi une rationalisation cohérente (et répondant aux recommandations du Hcéres) de plusieurs parcours précédemment à cheval sur plusieurs sites de l'UFC (Besançon et Belfort) en les restructurant sur un site unique (licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) : *ergonomie du sport et performance motrice* entièrement à Besançon, master *Gestion des ressources humaines* entièrement à Belfort) pour faciliter la continuité des cursus des étudiants.

**Validant le constat d'une amélioration nécessaire de l'internationalisation de son offre de formation, l'UFC annonce dans son projet des dispositifs cohérents avec cette ambition pleinement inscrite dans sa stratégie dont il faudra s'assurer de la mise en œuvre effective à l'échelle des formations.** Une meilleure ouverture à l'international a été fortement recommandée dans les rapports d'évaluation du bilan des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles et dans les rapports d'évaluation de nombreuses formations les composant. L'UFC indique explorer différents modèles de partenariats internationaux : réseaux internationaux de recherche et de formation (à l'exemple du réseau international phare sur la thématique de l'hydrogène-énergie et de la transition énergétique, au-delà des formations du 2<sup>e</sup> cycle, le BUT *Mesures physiques* participe au Campus des métiers et des qualifications « Mobicampus » menant des actions liées à l'hydrogène) ; réseaux binationaux (Campus franco-sénégalais) ; extension des accords de mobilité entrante et sortante, renforcement des dispositifs de mobilité, notamment. Ces dernières actions se développeraieent notamment dans le cadre très prometteur du consortium d'alliance européenne STARS EU, dont le périmètre centré autour de grands défis sociétaux devrait permettre d'irriguer un très large pan de l'offre de formation de l'UFC. Notamment, des dispositifs innovants de mobilités courtes vont être déployés dans le cadre de STARS EU et devraient ainsi permettre de développer les mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants comme pour les personnels.

**L'adossement à la recherche est une exigence forte du projet de l'UFC qui doit veiller à son effectivité dans l'ensemble des formations.** L'UFC rappelle dans son cadrage que l'intervention d'enseignants-chercheurs et de chercheurs dans chaque formation, tout à fait nécessaire, doit être complétée par une formation à et par la recherche (et ce, dans tous les cursus, y compris ceux préparant à une insertion professionnelle immédiate). Concernant la part des enseignants-chercheurs, on note des améliorations dans certains secteurs, notamment en ALL-SHS (licence *Arts du spectacle* par exemple). De même, la démarche du DFG et du DE en *Sciences maïeutiques* d'inciter leurs enseignants non titulaires à suivre une formation doctorale, afin de renforcer le vivier de futurs enseignants-chercheurs, est une excellente initiative. La part des enseignants-chercheurs reste toutefois encore faible dans quelques formations, comme le BUT *Génie industriel et maintenance*. Les enseignements de formation à la recherche ou les manifestations (conférences) en lien avec la recherche gagneraient à être mieux formalisés comme dans la LP *Métiers du marketing opérationnel* ou le master *Langues étrangères appliquées*. Le cadrage de l'offre de formation impose également de positionner une initiation à la démarche scientifique dans tous les masters, mais ne donne pas d'éléments sur l'accueil possible des étudiants dans les laboratoires. La prise en compte des enjeux liés à la science ouverte et à l'intégrité scientifique repose sur des dispositifs votés en conseil d'administration sous forme de chartes dont la déclinaison dans les formations est suivie par une chargée de mission nommée depuis 2021.

**Le projet de l'UFC exprime clairement les objectifs et les dispositifs contribuant au renforcement de la professionnalisation des diplômés.** L'établissement indique que la prise en compte des besoins du territoire a permis d'ajuster les contenus de l'offre de formation et d'améliorer la préparation à l'insertion professionnelle des diplômés, notamment par l'action des deux vice-présidents désignés depuis décembre 2020 pour élaborer et mettre en œuvre les relations avec les acteurs socioéconomiques. De même, les chaires industrielles et de mécénat à venir, annoncées dans le cadre de la fondation partenariale FRANCHE-COMTÉ' INNOV (FC' INNOV), bien que non évoquées dans les projets déposés par les formations, devraient être des leviers importants. On note très favorablement la volonté de professionnalisation de l'ensemble des étudiants, tous cycles confondus. Dans le 1<sup>er</sup> cycle, cela passe notamment par un recours accru à des intervenants professionnels dans les enseignements (recommandation de l'évaluation du bilan), par la mise en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) dans les BUT ou l'instauration d'une mise en situation professionnelle dans les licences générales, mais on ne sait pas quelles modalités elle recouvre exactement. Il est regrettable que cette mise en situation professionnelle ne soit pas systématiquement obligatoire pour être certain de la présence d'au moins un dispositif de professionnalisation dans chaque licence générale. On constate le même engagement en faveur de la professionnalisation dans le 2<sup>e</sup> cycle par l'obligation d'un stage dans tous les masters et le développement de l'alternance. En outre, les formations dans leur ensemble réaffirment l'importance de leurs réseaux noués avec les milieux professionnels.

## La qualité pédagogique de l'offre de formation

**La détermination forte de l'établissement en faveur du déploiement de l'approche par compétences (APC), qui répond à un point faible souligné pour chaque cycle par le Hcéres, doit être désormais suivie d'une réelle appropriation par l'ensemble des formations dont beaucoup n'expriment pas le même engagement explicite dans leur fiche-projet.** L'offre de formation proposée à l'accréditation témoigne des efforts de sensibilisation des équipes pédagogiques à l'approche par compétences, menés par l'UFC qui affiche très nettement son engagement de passer d'une démarche embryonnaire (constat du bilan de la période précédente) à une démarche généralisée de l'approche par compétences. Chaque parcours doit être décliné en compétences et chaque unité d'enseignement (UE), en apprentissages critiques, des grilles standardisées ayant été fournies aux équipes pédagogiques. L'objectif est de parvenir ensuite au cours du contrat à une véritable évaluation par compétences. Il convient de saluer cette volonté forte de l'établissement qui a dédié de nombreuses formations à l'APC et a fortement renforcé l'accompagnement (cellule d'appui composée de cinq ingénieurs pédagogiques), mais la démarche adoptée par l'établissement pour structurer les formations en blocs de connaissances et de compétences n'est pas encore perceptible, d'autant que l'établissement indique un maintien d'une structuration en UE. Elle est, pour l'instant, centrée sur les référentiels de compétences. Actuellement, 40 % des formations (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles) ont produit leur référentiel. L'engagement fort de l'établissement peut garantir la généralisation de l'APC, mais l'effort de persuasion et d'accompagnement des équipes pédagogiques doit être constant au-delà de la mise en œuvre tout à fait positive de l'outil Karuta Sup comme ePortfolio indispensable à l'identification personnalisée des compétences des diplômés et au-delà du supplément au diplôme déjà délivré (et qui bénéficie d'un label européen).

**L'établissement affiche une volonté forte d'encourager les innovations pédagogiques par de nombreux dispositifs d'incitation, mais les résultats n'apparaissent pas encore dans les projets des formations.** Le développement de l'innovation pédagogique a fait l'objet d'une recommandation du Hcéres pour le 1<sup>er</sup> cycle à laquelle répond l'UFC. En effet, de nombreuses actions (appels à projets - AAP - internes, AAP Région, mise à disposition d'outils numériques, accompagnement pédagogique) sont proposées pour inciter les équipes pédagogiques à diversifier leurs pratiques pédagogiques. Toutefois ces évolutions sont peu évoquées dans les projets des formations alors même qu'elles peuvent contribuer à repenser l'organisation pédagogique au service de la réussite étudiante. L'ambition de l'université devrait ainsi être encore mieux appropriée et mise en œuvre dans les formations, et l'UFC devrait s'assurer que les initiatives soutenues se traduisent par des résultats concrets au niveau des formations. Au-delà d'une démarche en cours d'incitation à l'hybridation des formations, un point spécifique concerne les cursus dispensés à distance dont on peine à déterminer la volonté politique de l'UFC de les développer. Il est pourtant indispensable de veiller à la pertinence et à l'efficacité des formations délivrées à distance, certaines pouvant servir d'exemple, comme le master *Mathématiques*, alors qu'à l'opposé, le master *Finance* doit absolument veiller à répondre aux recommandations qui lui sont faites de mieux encadrer ses étudiants distants en situation de décrochage ou d'échec.

**Si l'établissement met l'accent sur l'ouverture et l'adaptation de l'offre de formation à l'international, la traduction concrète de cette intention politique reste floue dans les fiches-projets des formations.** En appui de l'internalisation de ses parcours, l'UFC propose de renforcer les matières enseignées en anglais et de développer les compétences linguistiques des étudiants et des équipes pédagogiques. Prenant acte d'une offre en langues limitée en premier cycle, l'UFC propose de réactiver son réseau des référents en langues et d'encourager la mise en place d'enseignements en anglais dans le cadrage de l'offre de formation. L'UFC a également initié un état des lieux de l'offre d'enseignement des/en langues étrangères et des besoins des formations en termes d'encadrement afin de dynamiser sa politique d'ouverture à l'international. On ne sait toutefois pas bien s'il y a une augmentation du volume d'enseignements en langues, si ces enseignements sont rendus obligatoires en licence, mais on peut souligner les efforts faits en matière d'identification de supports en langue étrangère, de plages d'ouverture plus larges des laboratoires de langues, sur les mêmes créneaux que les bibliothèques universitaires, et de l'accès à une plateforme d'apprentissage en autoformation de sept langues. Il n'y a pas de proposition d'amélioration des dispositifs de préparation ou d'accompagnement à la mobilité dont l'effectivité et l'efficacité avaient été questionnées dans la phase bilan. Le levier évoqué consiste souvent simplement, en sus du développement des partenariats internationaux, à mieux informer les étudiants.

**L'établissement envisage le développement de l'alternance, ainsi que de la formation continue au sein des diplômes nationaux dans une logique d'acquisition de compétences modulables et progressives, qui doit être favorisée par la mise en place de l'approche par compétences. En dépit de l'ingénierie déployée, un point de vigilance demeure quant à l'adhésion des équipes pédagogiques.** L'UFC a jusqu'à présent développé une offre de formation continue en privilégiant les diplômes universitaires (DU) et les formations courtes, sans adosser l'offre aux diplômes nationaux existants. La mise en œuvre de l'APC est effectivement un levier sur lequel l'établissement mise avec raison pour modulariser les diplômes et espérer délivrer des certificats. L'ouverture et

L'adaptation des formations à la formation continue et à l'alternance sont tout à fait perceptibles dans les BUT et dans les LP, mais restent encore très perfectibles dans les licences générales et dans le deuxième cycle. La recommandation du Hcéres de renforcer la formation tout au long de la vie, y compris par le développement de la validation des acquis de l'expérience, reste donc d'actualité. Chaque formation bénéficie cependant désormais d'un conseiller référent chargé du suivi administratif et de l'accompagnement dans l'ingénierie de l'alternance dont on ne sait pas si cela sera suffisant pour convaincre certaines équipes pédagogiques. En effet, dans certaines fiches-projets, l'absence d'ouverture à l'alternance ou d'aménagement pour la formation continue est expliquée par un manque de candidats, un manque de moyens, des contraintes liées aux mutualisations des maquettes (comme dans plusieurs premières années de master (M1) du domaine DEG) et à l'adaptation des calendriers dans les formations mixtes. Le fait que ces développements soient imaginés pour les seules formations jugées professionnalisantes est aussi un argument mis en avant (le master *Physique fondamentale et applications* estimant ainsi avoir un contenu trop académique pour être concerné).

## L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

**L'UFC souhaite améliorer les dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens et des étudiants, dans une démarche qui gagnerait à s'accompagner d'une réflexion plus globale sur l'attractivité des formations, en 1<sup>er</sup> comme en 2<sup>e</sup> cycle.** L'établissement s'engage pour préparer et diffuser à toutes les composantes et les équipes pédagogiques des tableaux de bord annuels pérennisés, ce qui répond de manière tout à fait favorable à une recommandation du Hcéres de fiabilisation, d'archivage et de diffusion des données relatives aux flux étudiants, pour tous les niveaux des parcours de formation. Le projet indique également la présence d'un comité de pilotage du service Orientation Stage Emploi, sans préciser ce qu'il va faire concrètement si ce n'est « mettre en place les actions nécessaires et appropriées ». L'attractivité n'a toutefois pas été travaillée globalement, en réfléchissant aux axes clés de promotion d'une formation et aux passerelles possibles entre formations, au-delà de la rénovation du site Internet de l'UFC et des outils de communication à destination des lycéens et des étudiants. C'est particulièrement vrai en 1<sup>er</sup> cycle. Il est difficile d'estimer comment la spécialisation progressive en licence sera renforcée et comment est prise en compte la recommandation du rapport d'évaluation du 1<sup>er</sup> cycle sur la nécessaire amélioration du fonctionnement des portails pour aider à l'orientation et à l'accompagnement à la réussite des étudiants. En effet, si les formations constitutives du portail d'entrée *Mathématiques, Informatique, Sciences de l'ingénieur* et *Physique, chimie* annoncent dans leurs projets une légère modification de celui-ci en première année de licence afin de mieux correspondre aux profils des étudiants arrivant à l'université, la réforme du baccalauréat ayant engendré de nouveaux profils étudiants, ou encore si celles du portail d'entrée *Philosophie, Psychologie* et *Sociologie* disent l'abandonner (ce à quoi n'adhère pas totalement la licence *Psychologie*), rien n'est dit sur les autres portails d'entrée, ni dans le projet de l'UFC, ni dans les fiches-projets des formations. À la suite de l'abandon, acté par l'établissement, des portails dans les licences à gros effectifs, la spécialisation progressive devrait être assurée par une organisation sous forme de modules dont on ne connaît ni les modalités ni le contenu. Il faudrait également savoir comment l'orientation active permise par l'étude des dossiers d'admission via Parcoursup s'intègre dans les dispositifs qui contribuent à l'attractivité à l'entrée de la licence. Quant à la structuration des BUT, elle soulève la question de leur articulation avec les sections de technicien supérieur (STS) préparant aux mêmes métiers et notamment l'éventuelle alimentation des troisièmes années de BUT (BUT 3) par les diplômés de brevets de technicien supérieur (BTS) même si des contacts ont été pris avec les lycées concernés. En revanche, aucune LP « suspendue » ne perdure en parallèle d'un BUT du même domaine. En 2<sup>e</sup> cycle, on note des évolutions très favorables liées à la restructuration de plusieurs mentions de master (scissions et regroupements cohérents de parcours) dans le domaine DEG pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre de master, démarche certainement très utile dans le cadre de la mise en place du site national de candidature MonMaster. En revanche, il est étonnant que la question de l'attractivité des masters internationaux ne soit pas traitée dans le projet de l'UFC (notamment, la détermination de leurs capacités d'accueil et de leurs seuils d'ouverture).

**L'UFC a bien pris en compte la nécessité de redéfinir ses indicateurs de la réussite étudiante pour mieux caractériser la performance de ses formations, suivant également en cela les recommandations formulées dans les rapports d'évaluation du bilan.** La question était celle d'une mesure trop restrictive qui ne prenait pas en compte les crédits ECTS acquis par compensation. Le projet de l'UFC considère à juste titre que la mise en œuvre effective de l'approche par compétences, puis en cours de contrat, de l'évaluation par compétences, va conduire à définir différemment la réussite étudiante qui ne pourra plus se mesurer de la même manière puisque l'acquisition des compétences primera sur une évaluation globale à l'année. Mais ni le projet de l'UFC ni les fiches-projets des formations ne disent comment la performance des formations sera mesurée dans ce nouveau paradigme de l'APC et quelles conséquences on peut en attendre sur les indicateurs de la réussite étudiante et les conditions de délivrance des diplômes. Ne sont pas évoqués dans le projet de l'UFC, et très rarement dans les fiches-projets des formations, la prise en compte de la diversité des profils étudiants entrants,

des types de parcours suivis (présentiel, distanciel), ni le suivi de l'impact des dispositifs d'accompagnement (dispositifs « oui si », mesure de remédiation (tutorat, contrats pédagogiques, etc.)) ou d'innovation pédagogique.

**L'UFC souhaite renforcer le suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants, et se dote de façon efficace des outils pour y parvenir.** Une enquête sera réalisée six mois après la fin de la 3<sup>e</sup> année de licence générale. Le comité regrette que cette amélioration du suivi du devenir des étudiants ne soit pas généralisée à l'ensemble des formations. En effet, pour les masters et les licences professionnelles, les seules enquêtes de suivi réalisées sont les enquêtes nationales à 18 et à 30 mois, suivi bien moins rapide du devenir des étudiants. La mise en place (déjà effective) du réseau *alumni* appelle une appréciation tout aussi positive : les chiffres actuels du réseau sont déjà très encourageants. Ce réseau apportera des compléments d'analyse sur le parcours des diplômés à plus long terme, très utiles pour mesurer la pertinence des formations. Des questions restent toutefois posées sur la poursuite d'études après une licence professionnelle et il conviendra d'être particulièrement vigilant en ce qui concerne les BUT. Il manque également une formalisation d'une démarche permettant de mesurer l'alimentation des écoles doctorales par les diplômés des masters de l'établissement.

## Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

**L'élaboration de la nouvelle offre a clairement reposé sur le travail de la commission intercollégium et l'arbitrage de la gouvernance de l'UFC, mais, outre la volonté de conserver certaines disciplines rares, peu d'éléments sont fournis sur les leviers pour améliorer des taux d'encadrement des formations encore fragiles.** Au regard de la recommandation formulée dans le rapport d'évaluation du bilan du 1<sup>er</sup> cycle sur le renforcement des taux d'encadrement de certaines formations du 1<sup>er</sup> cycle, il apparaît une grande diversité de situations exprimées dans les fiches-projets. Si certains projets de formation notent que le renforcement de l'équipe pédagogique constituera un levier de changement (BUT *Informatique*), d'autres ne lèvent pas l'inquiétude concernant le vivier enseignant et la pérennité de la formation (DFG *en Sciences odontologiques*). Enfin, il faudra également veiller à ce que les renforts annoncés dans certaines équipes profitent effectivement aux formations devant améliorer leur taux d'encadrement (tel l'exemple de la licence *Arts du spectacle*). L'établissement s'appuie par ailleurs sur son centre d'accompagnement pédagogique (SUP-FC), pour lancer des appels à projets internes, pour encourager l'évolution des pratiques pédagogiques et former les nouveaux maîtres de conférences, mais ces dispositifs ne sont pas véritablement pris en compte dans les fiches-projets, d'où l'importance que l'UFC accompagne au plus près les équipes pédagogiques dans leurs projets et leurs initiatives pédagogiques.

**Le rôle et la mise en œuvre des conseils de perfectionnement sont affirmés dans la politique et le cadrage formation de l'UFC et sont associés à une volonté forte de les accompagner de dispositifs de pilotage et d'amélioration continue des formations, en veillant à leur mise en place effective.** La plupart des conseils existent, certains se sont tenus pour la première fois à la suite des recommandations de la phase bilan (licence *Musicologie*, BUT *Informatique*), d'autres indiquent les mettre en place (LP *Métiers de l'industrie : Mécatronique, robotique*, master *Génie mécanique*, master *Technologie de l'information et de la communication*). Un point de vigilance demeure concernant la mise en place effective de conseils de perfectionnement opérationnels et pérennes suivant de façon homogène la charte des conseils de perfectionnement de l'établissement (la précédente imposait un conseil de perfectionnement tenu au moins une fois par an à l'échelle de la mention). En effet, certaines fiches-projets montrent que le conseil de perfectionnement donnait lieu en pratique à de nombreux usages, notamment à une organisation tantôt à l'échelle de la mention, tantôt à l'échelle du parcours. Ce constat appelle à la vigilance de l'UFC quant à l'appropriation et la mise en œuvre du cahier des charges des conseils de perfectionnement actualisé et, c'est important de le souligner, à son engagement à mieux le diffuser. Par ailleurs, le comité rappelle ici l'importance du rôle stratégique des conseils de perfectionnement et de la nécessité de leur fournir les données et les indicateurs nécessaires, rôle que réaffirme la nouvelle charte, les tableaux de bord que l'UFC souhaite mettre en œuvre étant de bon augure quant aux indicateurs. De même, l'utilisation généralisée de l'outil Evamaine pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, la diffusion et le respect des textes réglementaires (calendrier, commission de recrutement, critères d'examen des vœux, etc.), ainsi que l'élaboration d'un kit complet « permettant d'assurer le bon déroulement de la formation en lien avec la réglementation et les axes stratégiques de l'établissement » sont des actions concrètes particulièrement positives qu'a prises l'établissement.

## Conclusion

### Points forts

- Un nouveau cadrage de l'offre de formation associant les collègiums et renforçant notamment l'adossement à la recherche, ainsi que le rôle et la tenue de conseils de perfectionnement pour toutes les formations ;
- Une volonté forte et dès à présent effective de fournir aux formations les outils et les indicateurs nécessaires à leur pilotage (tableaux de bords, utilisation systématisée d'Evamaine, kit à destination des responsables de formation) ;
- Un renforcement du suivi des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants via une enquête six mois après la 3<sup>e</sup> année de licence et la mise en place du réseau *alumni* ;
- Un renforcement de la stratégie d'internationalisation, notamment dans le cadre du consortium d'alliance européenne STARS EU ;
- Une volonté forte et des moyens mis en place en faveur du déploiement de l'approche par compétences.

### Points faibles

- Une politique de renforcement des taux d'encadrement des formations encore difficile à appréhender dans son ensemble au vu de la diversité des situations, en 1<sup>er</sup> cycle notamment ;
- Une application effective du cadrage des conseils de perfectionnement qui reste incertaine ;
- Une déclinaison des formations en blocs de connaissances et de compétences encore peu perceptible ;
- Une ouverture aux publics de la formation continue et en alternance plus ou moins acceptée par les formations ;
- Des résultats des appels à projets en innovation pédagogique encore peu visibles au niveau des formations.

### Recommandations

- Veiller à l'amélioration du taux d'encadrement dans les formations encore fragiles en la matière et à la mise en œuvre effective de dispositifs d'innovation pédagogique.
- Veiller à une appropriation et à une mise en œuvre effective du cahier des charges des conseils de perfectionnement au travers de conseils de perfectionnement opérationnels et pérennes.
- Veiller au déploiement effectif de l'APC dans l'ensemble des formations pour la rentrée 2024 et poursuivre les efforts concernant l'évaluation par compétences corrélée à une réflexion sur son impact sur la réussite étudiante et les moyens de toujours mieux l'accompagner.
- D'une manière générale, veiller à l'appropriation et à la mise en œuvre effective, par les équipes pédagogiques, du cadrage de l'offre de formation dans toutes ses dimensions.

## Avis d'accréditation des formations

### Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	DEUST	Théâtre		Favorable
ALL	ALL	L	Arts du spectacle		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement pérenne de la part des enseignants-chercheurs dans la formation.
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement pérenne de la part des enseignants-chercheurs dans la formation ; - Veiller à formaliser clairement la formation à et par la recherche.
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement des relations avec les acteurs du monde socioéconomique ; - Veiller à la cohérence de la restructuration des parcours au regard notamment du vivier étudiant.
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable avec recommandation : - Veiller à suivre l'attractivité de la formation à l'échelle de la mention et pas uniquement au niveau du parcours.
ALL	ALL	L	Musicologie		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement pérenne de la part des enseignants-chercheurs dans la formation.
ALL	ALL	L	Sciences du langage		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion administrative et commerciale des organisations		Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable

DEG	DEG	BUT	Management de la logistique et des transports		Favorable
DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation		Favorable
DEG	DEG	L	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en place un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne au niveau de la mention,</li> <li>- Veiller à ce que les étudiants du parcours à distance en particulier bénéficient des dispositifs mis en place pour la formation à et par la recherche.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Droit		Favorable
DEG	DEG	L	Économie et gestion		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à afficher clairement et à valoriser l'ensemble des dispositifs de professionnalisation.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable
DEG	DEG	LP	Logistique et transports internationaux		Favorable
DEG	DEG	LP	Management et des organisations		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers du marketing opérationnel		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à poursuivre le renforcement de l'adossement à la recherche par la mise en œuvre d'une initiation à la recherche en sus du renforcement de la part des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.</li> </ul>
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)		Favorable

Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)		Favorable
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)		Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement effectif de la part des enseignants-chercheurs et de la formation à et par la recherche.
Santé	Santé	DFG (grade L)	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)		Favorable
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales		Favorable
SHS	SHS	BUT	Information communication		Favorable
SHS	SHS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles		Favorable
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire de l'art et archéologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à suivre la mise en place effective et les résultats des dispositifs d'amélioration de la réussite des étudiants.
SHS	SHS	L	Philosophie		Favorable
SHS	SHS	L	Psychologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à mobiliser les dispositifs « oui si » au service de la réussite des étudiants.
SHS	SHS	L	Sociologie		Favorable
SHS	SHS	LP	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation		Favorable

SHS	SHS	LP	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	Favorable avec recommandation : - Veiller à la formalisation et à l'affichage des partenariats avec les acteurs du monde socioéconomique au travers de conventions-cadres.
STS	STS	BUT	Chimie	Favorable
STS	STS	BUT	Génie civil - construction durable	Favorable avec recommandation : - Veiller à ce que l'ouverture d'un nouveau parcours ne fragilise pas le taux d'encadrement de la formation.
STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle	Favorable
STS	STS	BUT	Génie industriel et maintenance	Réservé - Adossement à la recherche (formation à et par la recherche et part des enseignants-chercheurs) insuffisant, - Faible attractivité et vivier étudiant insuffisant.
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productive	Favorable
STS	STS	BUT	Hygiène sécurité environnement	Favorable avec recommandation : - Veiller à un renforcement effectif de la formation à et par la recherche, notamment par la mise en place d'un lien direct avec les unités de recherche.
STS	STS	BUT	Informatique	Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne, - Veiller au niveau d'encadrement de la formation.
STS	STS	BUT	Mesures physiques	Favorable
STS	STS	BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques	Favorable
STS	ALL	BUT	Métiers du multimédia et de l'Internet	Favorable
STS	STS	BUT	Packaging emballage conditionnement	<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser la part des enseignants-chercheurs et enseignants titulaires dans la formation.

STS	STS	BUT	Réseaux et télécommunications		Favorable
STS	STS	BUT	Science des données		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser la part des enseignants-chercheurs et enseignants titulaires dans la formation.
STS	STS	L	Informatique		Réservé - Manque de précision sur la mise en œuvre du nouveau parcours <i>Produits et services multimédias</i> et de son impact sur la cohérence interne de la mention.
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable
STS	STS	L	Physique, chimie		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer l'intervention des professionnels dans la formation.
STS	STS	L	Sciences de la Terre		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne.
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer la part des intervenants professionnels.
STS	STS	L	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STS	L	STAPS : éducation et motricité		Favorable avec recommandation : - Veiller à un renforcement effectif de la formation à et par la recherche tout au long du cursus.
STS	STS	L	STAPS : entraînement sportif		Favorable
STS	STS	L	STAPS : ergonomie du sport et performance motrice		Favorable
STS	STS	L	STAPS : management du sport		Favorable
STS	STS	LP	Bio-industries et biotechnologies		Favorable

STS	STS	LP	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'amélioration effective de l'attractivité de la formation.
STS	STAPS	LP	Intervention sociale : développement social et médiation par le sport		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective d'une synergie entre les deux parcours, - Veiller à accompagner et à améliorer la qualité de l'insertion professionnelle pour que le niveau des emplois occupés corresponde au niveau du cursus.
STS	STS	LP	Métiers de la qualité		Réservé - Taux de poursuite d'étude élevé (>50 %) malgré le fait que la formation soit proposée en alternance.
STS	STS	LP	Métiers de la santé : technologies		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne.
STS	STS	LP	Optique professionnelle		Favorable

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Arts de la scène et du spectacle vivant		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement de la place des langues étrangères dans la formation.
ALL	ALL	M	Français langue étrangère		Favorable
ALL	ALL	M	Humanités numériques	ComUE expérimentale Louis Pasteur	<i>Création</i> Favorable
ALL	ALL	M	Information, communication		Favorable
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandations : - Veiller à formaliser clairement la formation à et par la recherche, - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne au niveau de la mention.
ALL	ALL	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un stage obligatoire pour tous les étudiants
ALL	ALL	M	Lettres		<i>Création</i> Favorable
ALL	ALL	M	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement de la place des langues étrangères dans la formation.
DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		Favorable avec recommandation : - Veiller à mesurer l'impact de l'accompagnement proposé <a href="#">desur</a> la réussite des étudiants et à analyser les raisons de l'échec en M1, notamment au regard des modalités de sélection.
DEG	DEG	M	Droit de l'entreprise		Favorable
DEG	DEG	M	Droit des affaires		Favorable
DEG	DEG	M	Droit du numérique		Favorable

DEG	DEG	M	Droit pénal et sciences criminelles		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective des dispositifs de professionnalisation des étudiants.
DEG	DEG	M	Droit public		Création Favorable
DEG	DEG	M	Droit social		Création Favorable
DEG	DEG	M	Économie de l'entreprise et des marchés		Favorable avec recommandation : - Veiller à suivre la réussite des étudiants en l'analysant au regard des caractéristiques des flux entrants.
DEG	DEG	M	Finance		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en œuvre de dispositifs renforcés de suivi du public à distance pour réduire le décrochage et l'échec.
DEG	DEG	M	Gestion de production, logistique, achats		Création Favorable
DEG	DEG	M	Gestion des ressources humaines		Favorable
DEG	DEG	M	Intelligence économique	ComUE expérimentale Louis Pasteur	Création Favorable
DEG	DEG	M	Justice, procès et procédures		Favorable
DEG	DEG	M	Management		Création Favorable
DEG	DEG	M	Management et des entreprises		Favorable
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer la réussite en M1 et la qualité de l'insertion professionnelle dans le périmètre de la formation reconfigurée.
DEG	DEG	M	Politiques publiques		Création Favorable

Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Certificat de capacité d'orthophonie		Favorable avec recommandation : - Veiller à la production des éléments d'appréciation indispensables à l'évaluation objective et cohérente de la formation dans une démarche d'amélioration continue.
Santé	Santé	DE (grade M)	Diplôme d'État de Sage-femme		Favorable
Santé	Santé	DFA (grade M)	Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)		Favorable
Santé	Santé	DFA (grade M)	Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée : pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée : oncologie et hémato-oncologie		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée : maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale		Favorable
Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée : psychiatrie et santé mentale		Favorable

Santé	Santé	Diplôme d'État (grade M)	Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée : urgences		Favorable
SHS	SHS	M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	Université de Bourgogne ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	<i>Création</i> Favorable
SHS	SHS	M	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable
SHS	SHS	M	Histoire, civilisations, patrimoine		Favorable avec recommandation : - Veiller à un renforcement effectif de l'implication de professionnels dans le parcours <i>Sociétés, politique et cultures de l'Antiquité à nos jours (SPC)</i> , qui ne peut se limiter à des interventions ponctuelles des professionnels.
SHS	SHS	M	Philosophie	Université de Bourgogne	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un stage obligatoire pour tous les étudiants.
SHS	SHS	M	Psychologie		<i>Création</i> Favorable
SHS	SHS	M	Sociologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un stage obligatoire pour tous les étudiants.
SHS	SHS	M	Technologie de l'information et de la communication		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite sur l'ensemble de la formation.
STS	STS	M	Automatique, robotique	SUPMICROTECH-ENSMM ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne à l'échelle de la mention.

STS	STS	M	Biodiversité, écologie et évolution	Université de Bourgogne ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable
STS	STS	M	Biologie, santé	Université de Bourgogne ; Institut Agro Dijon ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la cohérence du dispositif d'amélioration continue de la mention ;</li> <li>- Veiller à la mise en place effective d'un pilotage au niveau de la mention et non des parcours.</li> </ul>
STS	STS	M	Chimie		Favorable
STS	STS	M	Électronique, énergie électrique, automatique	ComUE expérimentale Louis Pasteur	<i>Création</i> Favorable
STS	STS	M	Énergie	Université de Polynésie française (UPF) ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à mettre en œuvre des actions nécessaires à l'effectivité de la co-accreditation avec l'université de Polynésie française.</li> </ul>
STS	STS	M	Génie mécanique	SUPMICROTECH-ENSMM	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la cohérence de l'ensemble des parcours dans le contexte de la création d'une mention proche au sein de l'université technologique de Belfort-Montbéliard.</li> <li>- Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel et pérenne à l'échelle de la mention.</li> </ul>
M	STS	M	Géoressources, géorisques, géotechnique	ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable
STS	STS	M	Gestion de l'environnement	ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable
STS	STS	M	Informatique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la représentation effective des étudiants à distance dans le conseil de perfectionnement.</li> </ul>

STS	?	M	Ingénierie de la santé		Création Favorable
STS	STS	M	Mathématiques		Favorable
STS	STS	M	Mathématiques appliquées, statistiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer le processus de recrutement des étudiants et analyser l'attractivité du master à travers un suivi précis des différents flux d'étudiants entrants.
STS	STS	M	Mécanique	SUPMICROTECH-ENSMM ; ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable
STS	STS	M	Physique fondamentale et applications	ComUE expérimentale Louis Pasteur	Création Favorable
STS	STS	M	Santé publique	Université de Lorraine ; Université de Bourgogne ; Université de Strasbourg ; Université de Reims Champagne-Ardenne	Favorable
STS	STS	M	Sciences de l'eau	ComUE expérimentale Louis Pasteur	Favorable
STS	STS	M	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STS	M	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		Favorable
STS	STS	M	STAPS : management du sport		Favorable

STS	STS	M	Systèmes de calculs embarqués	ComUE expérimentale Louis Pasteur	<p><i>Création</i></p> <p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à favoriser la réussite des étudiants, notamment ceux diplômés de BUT, en adaptant le cursus si nécessaire.</li> </ul>
-----	-----	---	-------------------------------	-----------------------------------	---

## Observations de l'établissement

La présidente

Besançon, le 22 juin 2023

**Monsieur Thierry COULHON**  
**Président du Hcéres**  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

*Objet : Observations suite au rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> cycle*

Monsieur le Président, *Cheer Ami,*

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la qualité du travail réalisé par le comité d'experts du Haut Conseil qui a procédé à l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> cycle de l'université de Franche-Comté en vue de leur accréditation.

Le rapport présente une vision exhaustive du projet porté par l'université de Franche-Comté. Il constitue un outil précieux pour son déploiement tout au long du prochain contrat. Il correspond à la trajectoire dans laquelle s'est engagé l'établissement.

Vous rappelez que l'université de Franche-Comté est un établissement pluridisciplinaire avec composante santé, et soulignez sa « *stratégie cohérente pour une offre de formation très complète, pluridisciplinaire, adaptée à son positionnement territorial et répondant sur de nombreux points aux recommandations du Hcéres formulées dans la phase bilan* ». Notre université sollicite en effet l'accréditation de 126 formations, dont 68 en 1<sup>er</sup> cycle et 58 en 2<sup>nd</sup> cycle.

Vous faites référence à l'évolution du site et à la place de l'université, « *en réponse à la disparition de la ComUE UBFC* ». Il importe de préciser que les établissements travaillent à sa transformation et non à sa disparition. A date, la trajectoire du site est en cours de construction avec le MESR, trajectoire dans laquelle l'université s'inscrira pleinement et avec conviction.

Vous avez tout particulièrement saisi notre priorité en faveur de la réussite de nos étudiantes et de nos étudiants, et vous soulignez que nous portons les exigences politiques qui permettront d'honorer cet objectif : structuration des collégioms, professionnalisation, adossement à la recherche, parcours cohérents et complémentaires, approche par compétences, renforcement

de notre ouverture à l'international, partenariats accrus avec les exécutifs territoriaux et les acteurs socio-économiques régionaux...

Vous insistez sur la nécessaire appropriation par toute la communauté des orientations définies par la gouvernance. Nous partageons pleinement cette recommandation qui correspond à un des engagements de la gouvernance. J'en veux pour preuve la démarche collaborative et inclusive que nous avons menée pour construire notre projet d'établissement IRRIS qui décline nos axes stratégiques que sont l'Insertion, le Rayonnement, la Responsabilité, l'Innovation et la Solidarité. C'est aussi cette méthode fondée sur la concertation et le dialogue qui sera poursuivie pour mettre en œuvre au quotidien cette feuille de route. Elle engage toute notre communauté, et chacun y sera pleinement associé et invité à en partager les orientations.

Je soulignerai que l'appropriation demande du temps. Ainsi, je me permets de l'illustrer avec l'exemple de l'approche par compétences. La remarque mentionnée dans le rapport mérite sans doute d'être pondérée au regard des explications suivantes : les projets de formation ont été définis sur la base du cadrage politique diffusé aux équipes en septembre 2022. Le cadrage opérationnel a été quant à lui présenté aux différentes instances jusqu'en février 2023. Aussi, l'appropriation de la déclinaison opérationnelle du cadrage politique en actions n'a pu se développer qu'à compter de mars 2023, une fois les projets déposés. Depuis lors, l'établissement a mis en œuvre des actions, figurant dans le dossier d'accréditation, en vue de son déploiement dans l'offre de formation à compter de la rentrée 2024. Pour exemple, si la référence à la mise en place de l'approche par compétences, n'apparaît pas dans l'ensemble des fiches, les équipes ont dû s'engager depuis mars dans ce processus afin que la commission formation et vie universitaire puisse se prononcer sur les maquettes de formation. Si 40 % des équipes pédagogiques étaient déjà engagées lors de l'audition du comité du Hcéres de mai 2023, un mois plus tard, ce sont 75% des équipes qui sont « engagées à très engagées » dans la démarche. L'accompagnement et la contrainte du cadrage opérationnel de l'offre a permis ce déploiement encourageant. Certaines équipes vont même aller au-delà de l'objectif fixé pour la rentrée 2024, puisqu'elles vont proposer dès celle-ci une structuration complète en blocs de compétences.

Je souhaite par ailleurs apporter un certain nombre de précisions de nature à rassurer – s'il en était besoin - sur l'efficacité des actions prévues.

Le cadrage de l'offre a permis de définir très concrètement la manière dont l'établissement rend opérationnelle sa politique. Pour exemple :

- Dans ses formations, la sensibilisation ou la formation aux enjeux liés à la science ouverte et à l'intégrité scientifique sont prises en compte. En effet, elles sont déclinées selon les niveaux de formation dans un référentiel de formation élaboré par les deux comités Sciences ouvertes et Intégrité scientifique, en lien notamment avec le service commun de la documentation. Ces enseignements seront suivis par l'ensemble des étudiants de licence et master.
- Les mises en situation professionnelle doivent être identifiées dans chaque parcours de formation de licence et master.



Consciente des points faibles identifiés par le Haut Conseil, l'établissement a d'ores et déjà mis en place les mesures correctives permettant de répondre aux recommandations. Elles seront, pour certaines, déployées tout au long du contrat. Je citerai notamment le renforcement des taux d'encadrement de certaines formations via les différentes campagnes d'emploi à venir, le déploiement effectif de la démarche APC de sa mise en place jusqu'à l'évaluation des compétences. L'appropriation et la mise en œuvre par les équipes pédagogiques du cadrage de l'offre dans toutes ses dimensions, y compris le suivi du cahier des charges des conseils de perfectionnement, sont prévues dès septembre 2023, avec une phase de vérification de la conformité des maquettes de formations proposées avec le cadrage. Ce point constitue un véritable enjeu qui permettra à l'établissement de déployer sa politique formation définie dans le projet d'établissement IRRIS.

S'agissant des avis d'accréditations relatifs aux 126 formations de cycle 1 et cycle 2, je note que les experts n'ont émis aucun avis défavorable et exprimé seulement trois avis réservés. Soyez assuré de l'engagement de l'établissement à suivre l'ensemble des recommandations. Les trois équipes pédagogiques concernées mettront en œuvre les actions nécessaires à la levée des réserves émises.

Au-delà de ces précisions et engagements, je souhaite vous renouveler nos remerciements pour la qualité et l'exhaustivité de l'analyse du Haut Conseil. L'université de Franche-Comté s'appuiera sur elle pour orienter et mettre en œuvre son projet d'offre de formation durant le prochain contrat.

Nous poursuivrons les mêmes objectifs, offrir à notre jeunesse des formations universitaires de qualité, liant la recherche et l'enseignement, pour favoriser l'insertion professionnelle souhaitée par nos étudiantes et nos étudiants. C'est un des éléments de l'attractivité et du rayonnement de notre université pluriséculaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

Macha WORONOFF

Présidente de l'université de Franche-Comté



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

